



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E154777

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL

Siret : 813 734 100 00023

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000143272195

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000143272195

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CAP'ENERGIE

137 AV ANATOLE FRANCE  
94600 CHOISY LE ROI

Téléphone : 06 63 59 84 30

Portable :

Site Internet : néant

E-mail : cap\_energie@outlook.fr

Responsabilité légale :

PELEWE SIBANGA PRÉSIDENT / LE MAIGAT JONATHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                    | 02/06/2022           |
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 02/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres de toit   | 08/09/2022         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 08/09/2022         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 08/09/2022         |
| o Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.